

NE VOUS LAISSEZ PLUS FAIRE!



P R O G R A M M E

de la liste DEBOUT LA FRANCE
avec NICOLAS DUPONT-AIGNAN

NE VOUS LAISSEZ PLUS FAIRE !

Le projet de la liste **DEBOUT LA FRANCE**
avec **Nicolas DUPONT-AIGNAN**

L'Île-de-France est la plus riche région française et pourtant on y vit mal. Au point qu'elle perd chaque année près de 80 000 habitants. La cause est simple : notre Région accumule les handicaps là où elle devrait multiplier les forces. Son réseau de transports est vétuste et n'est plus adapté à la réalité des déplacements des habitants. Près de 60% des Franciliens craignent d'être agressés dans les transports publics. Les trains n'arrivent plus à l'heure quand ils ne sont pas tout simplement supprimés. Et sur les routes, le 7 octobre 2015, à 9h, c'est un nouveau record qui a été battu : 483 km d'embouteillages aux abords de Paris.

Les élections régionales s'annoncent : le PS, les Verts et Les Républicains (ex-UMP), qui ont dirigé la Région de concert ces dernières décennies, promettent de faire demain ce qu'ils n'ont pas fait hier. Pire, ils se livrent à une course-poursuite démagogique de promesses non financées. Nous ne partageons pas cette conception clientéliste de la politique qui aboutit à toujours plus d'impôts et de déception. Notre démarche est différente, nous promettons moins car nous voulons tenir plus. La Région a besoin d'un grand coup de balai. Oui, faisons le ménage pour réconcilier les Franciliens et leurs élus en :

- Réduisant le train de vie du Conseil régional ;
- Luttant contre les gaspillages en tout genre,
- En rendant inéligible à vie tout élu condamné par la Justice,
- En rendant possible le « zéro augmentation » de la fiscalité régionale (en promettant moins, en luttant contre les gaspillages et en changeant de méthode.

Notre projet est moins coûteux et plus réaliste, et s'articule autour de 6 axes majeurs.

Les 6 axes majeurs qui en découlent :

1. Des transports qui fonctionnent :

- repenser le projet du Grand Paris en un projet plus utile et moins coûteux
- rénover les RER A, B, C et D (climatisation et vidéo-protection des rames)
- développer les liaisons rapides banlieue-banlieue (bus en site propres ou tramways),
- permettre une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite ;

2. Réconcilier la voiture et l'environnement :

- faire les aménagements routiers nécessaires pour faire sauter les principaux bouchons (moins de bouchons égal moins de pollution)
- en finir avec le matraquage fiscal des automobilistes
- créer des parkings supplémentaires (gratuits pour les titulaires du Pass Navigo) près des stations de RER
- rendre gratuites les autoroutes qui contournent la Région pour dévier le trafic de transit province-province hors de l'Île-de-France ;

3. Vivre en sécurité dans toute l'Île-de-France :

- renforcer les effectifs de la police régionale des transports,
- lutter contre le harcèlement des femmes dans la rue et dans les transports
- aider les communes à s'équiper de caméra de vidéo-protection
- appliquer la tolérance zéro pour les squats et les campements sauvages ;

4. Donner un avenir à notre jeunesse

- relancer les investissements dans nos lycées pour en refaire des sanctuaires
- défendre la laïcité dans nos établissements
- offrir une seconde chance à nos jeunes avec la formation professionnelle
- zéro paperasse pour nos entreprises. Les contrats d'apprentissage seront centralisés par la Région qui les mettra à disposition des entreprises.

5. Des emplois mieux répartis sur le territoire francilien

- rapprocher le lieu du travail du lieu de résidence
- faire de la Région le bouclier des PME/TPE
- lutter contre des politiques de logement qui étouffent et saturent la Région
- Lutter contre les incivilités gâchent le quotidien

6. Une région où il fait bon vivre :

- protéger nos zones rurales
- lutter contre les nuisances aériennes
- préserver du bétonnage les terres agricoles, les forêts et les espaces naturels
- privilégier les circuits courts pour que nos cantines s'approvisionnent dans la Région et maintenir les espaces publics indispensables y compris dans les zones rurales et couvrir 100% du territoire en fibre optique.

Elus, nous tiendrons parole.

- Parce que, contrairement à nos concurrents, nous n'avons pas multiplié les promesses irréalistes.
- Parce que notre liste est composée d'élus honnêtes qui ont fait leurs preuves sur le terrain
- Parce que notre liste est composée de personnalités et de responsables associatifs qui sauront faire le ménage à la Région

1. Pour des transports qui fonctionnent

Le Constat

Des transports de moins en moins adaptés aux contraintes des Franciliens

La mobilité en Ile-de-France a changé. 70% des déplacements se font aujourd'hui au sein de la périphérie, en Petite Couronne ou en Grande Couronne, ou entre les deux couronnes. Cette évolution se retrouve dans les chiffres d'utilisation des différents modes de transport : le recours au Transilien progresse depuis dix ans de façon spectaculaire, les lignes de RER sont de plus en plus fréquentées et l'utilisation de la voiture a augmenté de près de 10%.

Une explosion des temps de trajet

Le temps moyen quotidien passé dans les transports atteint aujourd'hui en moyenne 1h23 pour chaque Francilien.

Près de 20% d'entre eux mettent chaque jour plus de 2 heures à aller et revenir de leur travail. C'est particulièrement vrai pour les habitants de la Grande Couronne qui sont les oubliés de la politique régionale de transport.

Un réseau délabré

Nous gardons tristement en mémoire l'accident de Bretigny-sur-Orge qui a tué sept personnes et pour lequel l'enquête a mis en cause le mauvais entretien des voies. L'analyse des matériels roulants effectuée en 2010 par la SNCF révélait un âge moyen des rames de train de près de 25 ans pour une durée de vie maximale de trente ans. Dit plus explicitement, cela signifie qu'une grande partie des trains et des aiguillages de la SNCF ont depuis longtemps dépassé leur limite de durée d'utilisation.

Une saturation croissante

A la vétusté des installations s'ajoute une saturation croissante du réseau. A l'image du tunnel du Châtelet, du tronçon nord de la ligne 13 et de la liaison Auber-La Défense du RER A. Logiquement, la saturation et le mauvais état du réseau conduisent à une augmentation des retards : sur la ligne 13, en heure de pointe, 1 train sur 10 doit être supprimé. C'est pire dans le RER : 21,8% des RER B arrivent en retard, ce chiffre atteignant 37% sur le tronçon Sceaux-Robinson.

Explosion des violences et actes de sabotage

Le réseau de transports francilien concentre aussi les problèmes d'insécurité. Il représente près de 60% des actes de délinquance commis dans les transports en commun en France. Une agression toutes les 30 minutes est perpétrée contre les usagers. La tendance est à l'explosion des chiffres : entre 2001 et 2010 les vols avec violence ont plus que doublé quand les agressions « gratuites » ont augmenté de près de 50%. Fait notable, le réseau RER concentre à lui seul près de 50% des violences.

Il faut compter en outre avec les actes de sabotage commis sur le réseau et que les autorités qualifient pudiquement d'actes de malveillance. Selon un

rapport de la Cour des Comptes publié en 2010, le nombre de ces actes a augmenté de 300% en dix ans.

Les enjeux

- Repenser le Grand Paris et en faire un projet moins dépensier, plus réaliste, plus juste et plus rapide à mettre en œuvre.
 - Des transports en commun plus efficaces et plus sûrs au service des Franciliens
 - Ne plus avoir peur dans les transports
-

Nos propositions

Repenser le projet du Grand Paris pour un projet plus utile et moins coûteux

Le projet du Grand Paris manque sa cible : c'est un projet au coût exorbitant qui ne correspond pas aux besoins réels des usagers franciliens. Nous proposons de repenser le projet du Grand Paris : nous conserverons ce qui doit être conservé, nous redéployerons une partie des crédits pour répondre aux besoins des Franciliens, nous supprimerons ce qui est inutile.

1. Ce que nous conserverons (coût : 10Mds€)

- ➔ Le prolongement des lignes 1, 4, 11, 12, 14 (dédoublément ligne 13) et du RER E (projet EOLE de dédoublement de la ligne A).
- ➔ Les extensions des lignes de Tramway type T1 Asnières → Parc Lagravère → Gabriel Peri
- ➔ Les liaisons directes pour les aéroports de Roissy financées par le secteur privé

2. Ce que nous modifierons (coût : 2Mds€)

- ➔ Le remplacement des métros circulaires du Grand Paris :
 - par des structures plus légères. Remplacer par exemple la ligne 15 du Grand Paris Express (ligne circulaire en petite Couronne) qui coûte plus de 200 millions d'euros au km par un dispositif léger cinq fois moins coûteux
 - Le triplement des lignes de bus de banlieue à banlieue afin de désenclaver la Grande Couronne
-

3. Ce que nous ferons en redéployant une partie des économies réalisées (coût : 10Mds€)

La rénovation en cinq ans des lignes de RER A,B,C,D et des lignes de Transiliens avec

- La remise en état des voies
- La modernisation de la signalisation et l'automatisation des lignes pour permettre des trains plus rapprochés
- Le renouvellement des rames ayant dépassé leur âge limite d'utilisation
- L'installation de la climatisation et de la vidéo-protection dans l'ensemble des rames

➔ Dédoublage du tunnel du Châtelet afin d'en finir avec les retards sur les lignes B et D

4. Ce que nous économiserons

➔ Le projet de Debut la France représente une économie de plus de 20Mds€ par rapport à l'ensemble des projets du Grand Paris (regroupant près de 30Mds€ pour le métro du Grand Paris Express et 20Mds€ d'autres investissements dans les transports)

Mettre les transports au service des Franciliens

1. Etendre les horaires des métros et RER jusqu'à 3h du matin le vendredi et le samedi
2. Mettre en place un ticket unique de transport, valable 2h, dans les bus, tramways, métros et RER
3. Exiger du STIF le remboursement intégral, au prorata du prix des abonnements, de chaque jour de grève dans les transports collectifs.
4. Garantir le prix du Pass Navigo jusqu'en 2020.
5. Aux heures de pointes limiter le trafic sur les lignes saturées au seul trafic de voyageur (le trafic de fret devant se faire en dehors de ces horaires)
6. Assurer la transparence au niveau régional en publiant en open-data les vrais chiffres des retards des trains
7. Une carte Améthyste au tarif initial de 40 euros par an
8. Le développement d'une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
9. L'unification des différents organismes de transports (RATP, SNCF Ile-de-France, STIF, Société du Grand Paris)

2. Réconcilier les automobilistes et l'environnement

Le Constat

Toujours plus d'embouteillages

Dans un rapport de 2010, l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France reconnaissait une « sur-fréquentation » des grands axes routiers régionaux, en particulier des 3 rocades (Boulevard Périphérique, A86 et Francilienne). Sur ces axes, le trafic dépasse 240 000 véhicules/jour ce qui, comme le confirme le rapport, dépasse de loin les sections les plus chargées des autoroutes londoniennes, berlinoises ou milanaises.

Les Verts et les Socialistes ont réussi à rendre la vie impossible aux automobilistes : le 7 Octobre dernier, la région connaissait un nouveau record de bouchons atteignant 450km et près de la moitié des habitants de la Grande Couronne mettent plus de 2h par jour pour se rendre à leur travail.

Toujours plus de pollution

Ils n'ont toujours pas compris que la réduction des axes routiers, l'augmentation des bouchons et l'impossibilité de se garer à Paris sont les causes de la pollution en Ile-de-France. Toujours plus d'embouteillages qui créent plus de pollution !

Les enjeux

- Faire sauter les principaux bouchons d'île-de-France
- Défendre les automobilistes et en finir avec le matraquage fiscal
- Développer les bornes de recharge pour les véhicules électriques

Nos propositions

1. Rendre gratuites les autoroutes autour de l'Ile-de-France pour limiter le trafic des poids lourds qui utilisent le réseau routier francilien pour se rendre dans d'autres régions (ce trafic représente jusqu'à 20% du trafic sur l'A86 et la francilienne). Exemple : Lille-Saint-Quentin-Troyes-Dijon.
2. Investir 5 milliards d'Euros pour décongestionner les axes routiers les plus saturés et éliminer les bouchons - comme à Villeneuve-Saint-

Georges (94), la Croix-Verte (95) ou l'échangeur A4-A86... financées par les économies sur le projet du Grand Paris.

3. Mettre un terme au racket des automobilistes en définissant au niveau régional un prix maximal pour le stationnement. Revenir sur le triplement du prix du stationnement à Paris.

4. Rétablir la présence d'agents de circulation pour faciliter la circulation aux carrefours les plus fréquentés.

5. Développer les bornes de recharge partout en Ile-de-France pour les voitures électriques.

6. Remplacer progressivement les véhicules du Conseil régional par des véhicules électriques.

3. Vivre en sécurité dans toute l'Ile-de-France

Le Constat

L'insécurité explose en Ile-de-France (+8 % depuis 2011) comme partout ailleurs dans le pays. Plus de la moitié des Franciliens se sentent en insécurité et ont subi au moins une fois une agression, un vol ou une atteinte à leurs biens. Dans le même temps, les crédits de lutte contre l'insécurité dans les transports et dans les lycées ont été sacrifiés par la région. Un adolescent peut ainsi être tabassé à coups de pelles à la sortie de son lycée (Villeneuve-Saint-Georges - octobre 2015), les passagers d'une rame de RER D être dévalisés et violentés par une bande de voyous (Juvisy-sur-Orge - mars 2015) et un conducteur de bus se faire agresser et blesser au visage par trois individus (Yerres - octobre 2015).

Les campements de clandestins Roms qui se multiplient en Ile-de-France sont une autre preuve de la démission de l'Etat et de la région. Ces camps insalubres sont indignes de notre pays et posent d'abord un réel risque sanitaire. Ils sont également le théâtre de nombreux trafics et une source d'insécurité que la région tolère sans réagir.

Il est indispensable de rétablir la sécurité en Ile-de-France. Il faut qu'une femme puisse rentrer seule dans son quartier à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, partout en Ile-de-France. La sécurité sera l'un des axes majeurs de l'action régionale de DLF, une action qui devra bien sûr s'articuler avec une réforme nationale de grande ampleur pour mettre fin au laxisme judiciaire.

Les enjeux

- Garantir des transports et des lycées sûrs aux Franciliens
 - Défendre les citoyens contre les voyous et les délinquants
 - Obtenir de l'Etat une réforme nationale de grande ampleur de la police et de la justice
-

Nos propositions

Garantir des transports et des lycées sûrs aux Franciliens

1. Renforcer **les effectifs de la police régionale des transports.**
2. Généraliser **la présence d'agents de sécurité dans les gares après 21h.**
3. Généraliser **l'arrêt des bus à la demande après 21h.**
4. Aider les communes à s'équiper **en caméras de vidéo-protection.**
5. Renforcer **la présence de surveillants** dans les établissements scolaires et généraliser **la vidéo-protection** aux abords des lycées.
6. Mettre **fin aux campements sauvages.**
7. Appliquer la **tolérance zéro pour les squats.**
8. Supprimer **les aides sociales facultatives** aux familles de mineurs délinquants, comme cela est fait à Yerres.
9. Mettre en place un vrai plan **contre le harcèlement des femmes dans la rue et les transports.**
10. Obtenir de l'Etat **une meilleure répartition des policiers et de gendarmes dans notre Région.**

Voter pour DLF aux élections régionales, c'est aussi soutenir notre réforme nationale pour en finir avec l'insécurité en France

11. Renforcer **les effectifs de Police et de Gendarmerie** qui ont été considérablement réduits au cours des dernières années.
 12. Augmenter **les moyens en matériel de la Police et de la Gendarmerie**, notamment en armement lourd, afin que les forces de sécurité publique puissent faire face efficacement aux actions de guerre des terroristes.
 13. Lutter contre **l'économie souterraine et les réseaux de la drogue**, en particulier au coeur des cités en renforçant l'action des services des douanes et du fisc.
 14. Expulser **les étrangers condamnés à de la prison pour les délits graves.**
-

-
- 15. Abroger les lois Dati et Taubira** qui prévoient des peines alternatives pour les condamnés à des peines de moins de 2 puis de 5 ans de prison, et en rétablissant le fonctionnement de la chaîne pénale
 - 16. Supprimer les remises de peine automatiques** pour que les délinquants comme en Allemagne se voient appliquer au moins les deux tiers de la peine prononcée (Proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale le 13 janvier 2011).
 - 17. Créer les 20 000 places de prison manquantes**, rétablir l'autorité dans les centres pénitentiaires et recruter 5 000 surveillants de prison.
 - 18. Appliquer la tolérance zéro dès le premier délit.**
 - 19. Instaurer des peines incompressibles** pour les criminels les plus dangereux.

4. Donner un avenir à notre jeunesse

DANS NOS LYCÉES

Le Constat

Les lycées d'Ile-de-France ont cessé d'être un sanctuaire

Les agressions ont augmenté en 6 ans de 30% dans les lycées généraux et de 50% dans les lycées professionnels. Elèves et professeurs ne se sentent plus en sécurité. Récemment un lycée de Seine Saint Denis a dû fermer ses portes plusieurs jours après qu'une élève ait été agressée au couteau et une autre rouée de coups dans un couloir.

Les lycées ne sont pas une priorité pour le Conseil Régional

La région Ile-de-France ne s'intéresse pas à l'enseignement secondaire. Le budget d'investissement pour les lycées est ainsi passé de 619 millions en 2009 à 392 millions en 2015. Résultat, les lycées en situation de sureffectifs sont de plus en plus nombreux et les projets de rénovation des installations prennent du retard.

17 ans de décisions à caractère idéologique

Par idéologie, la région a bloqué la mise en place des internats d'excellence

qui visaient à permettre aux élèves modestes d'étudier dans de meilleures conditions. En 2004, elle s'était engagée à construire 2500 places d'internats ; dix ans plus tard seules 400 places sont construites.

Les enjeux

- Relancer l'investissement en faveur des lycées pour que les lycéens puissent apprendre sereinement
 - Défendre la laïcité
 - Valoriser le mérite et promouvoir le sens de l'effort
 - En finir avec l'idéologie et le sectarisme
-

Nos propositions

Relancer l'investissement en faveur des lycées et en refaire un sanctuaire

1. Relancer les investissements en faveur des lycées
2. Garantir la gratuité des transports scolaires
3. Consacrer 25M€ sur la mandature à clôturer les lycées «ouverts» afin de prévenir les incursions extérieures
4. Généraliser la vidéo-protection aux abords des lycées
5. Subventionner l'embauche de 500 surveillants qui seront dédiés à la sécurité des lycées ayant connus le plus de faits de violences
6. Exclure les délinquants qui pourrissent la vie des classes

Défendre la laïcité

1. Mettre en place un système de bonus/malus sur les investissements et subventions consacrées à chaque lycée en fonction du respect par ce dernier des principes de laïcité (refus des accommodements sur le port de signes religieux...).
2. Mettre en place un observatoire régional de la laïcité dans les lycées qui aura à charge de répertorier les atteintes à la laïcité commises dans les lycées d'Ile-de-France et de veiller au bon respect de la laïcité par les personnels d'entretien des lycées.

Valoriser le mérite et responsabiliser les lycéens

1. Faire nettoyer les lieux de vie des lycées par les élèves afin de les responsabiliser et généraliser les heures de retenues consacrées à
-

-
- l'entretien des lycées et à la réparation des dégradations commises
2. Mettre en place un système de bourse au mérite pour les lycéens modestes. Coût de la mesure : 10M€ correspondant à 2 000€ versés aux 5 000 lycéens modestes les plus méritants
 3. Augmenter le nombre de places en internat à destination des élèves modestes ou habitants loin

En finir avec le sectarisme et l'idéologie de la majorité de gauche

1. Rétablir pour les lycées privés le financement régional des livres et de la demi-pension pour les élèves modestes supprimé par la majorité de gauche par pure idéologie
2. Supprimer les bourses au mérite en faveur des prisonniers

DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'APPRENTISSAGE

Le Constat

Formation : beaucoup de dépenses et peu de résultats

La formation professionnelle est devenue un serpent de mer de la vie politique française. A chaque débat sur le chômage on l'invoque comme une solution miracle devant tout résoudre. L'effort de la nation en sa faveur est conséquent : près de 32 milliards d'Euros par an. Pourtant les résultats ne sont pas là : les chômeurs de longue durée peinent à retrouver du travail et les jeunes continuent d'envoyer des CV sans recevoir de réponse. La région dépense chaque année près de 800M€ pour la formation professionnelle et l'apprentissage sans que cela se traduise par le moindre résultat.

Apprentissage : le grand oublié

A l'inverse la région ne dépense pas pour ce qui marche ! Ainsi le budget consacré à l'apprentissage a baissé de près de 5% depuis 2009 quand les besoins en la matière ne cessent d'augmenter. Le budget consacré aux investissements en faveur de l'apprentissage a lui baissé de près de 30% depuis 2009. Pourtant plus de 80% des apprentis trouvent un emploi stable (CDI) dans les deux ans suivant la fin de leur formation.

Des dispositifs de formation insuffisamment contrôlés

Autre écueil de la gestion régionale : la faiblesse des contrôles et l'absence de transparence dans le domaine de la formation professionnelle. Les fraudes se multiplient, les entreprises peinent à s'y retrouver et les chômeurs de longue durée ou les jeunes sortis prématurément du système scolaire ne savent pas à qui s'adresser.

Les enjeux

- Faire de la formation professionnelle une vraie deuxième chance en la concentrant sur les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme et les chômeurs de longue durée
 - Combattre les gaspillages et garantir la transparence
 - Développer l'apprentissage
-

Nos propositions

Recentrer la formation sur ceux qui en ont vraiment besoin

- 1.** Mettre en place pour les jeunes sans qualification un véritable parcours de la deuxième chance leur permettant d'alterner entre formations et expériences professionnelles avec une « carte de la 2^{de} chance »
- 2.** Favoriser les efforts de formation sur 5 secteurs prioritaires offrant les meilleures perspectives d'emploi. La liste des secteurs prioritaires serait revue tous les ans afin de coller à l'évolution de la situation économique et des besoins des entreprises dans la région
- 3.** Faire connaître les dispositifs d'apprentissage auprès des jeunes collégiens et lycéens en organisant dans chaque établissement une journée de l'apprentissage

Simplifier l'embauche des apprentis par les entreprises : zéro paperasse pour les entreprises. Les contrats d'apprentissage seront centralisés par la région qui mettra des apprentis à disposition des entreprises et s'occupera de l'ensemble des démarches administratives

5. Des emplois mieux répartis sur le territoire francilien

Le Constat

A. Une distorsion entre les pôles d'emplois et les lieux d'habitation qui empoisonne la vie des franciliens

Le temps moyen passé dans les transports collectifs varie de 1 à 5, dépassant 2 heures par jour pour de nombreux actifs résidant à grande distance du cœur de métropole. La part du budget mobilité est alors plus lourde pour les ménages de grande couronne, contraints parfois à posséder une voire plusieurs voitures pour assurer l'ensemble de leurs déplacements quotidiens.

Le quartier de la Défense regroupe 160 000 emplois sur 160 hectares pour 20 000 habitants soit environ 12 000 actifs pour 160 000 emplois. Ces emplois ne sont pas situés là où vivent les franciliens.

Paris et les Hauts-de-Seine comptent 30 % des habitants et 45 % des emplois alors que le déficit d'emploi par rapport aux habitants actifs en grande couronne est de 514 000.

B. La hausse du chômage pose le problème de l'insuffisance du soutien de la région aux entrepreneurs franciliens, notamment aux TPE/ PME, pourtant au cœur du tissu économique

1. Le taux de chômage en Ile-de-France est passé depuis, l'été 2007 et le début de la crise, de 6,3 % à 8,7 %. La région doit jouer un rôle de stratégie pour attirer les investisseurs et accompagner la transition des secteurs matures vers les secteurs innovants.

2. La région a multiplié les échecs navrants dans le domaine du soutien aux entreprises. Ainsi le dispositif Facil' Bail, fond de garantie créé par la région pour faciliter l'accès aux locaux professionnels pour les créateurs d'entreprises, doté d'un budget de 4 millions d'euros et calibré pour aider 500 entreprises, n'a en réalité aidé que 4 entreprises.

3. Les créateurs d'entreprises rencontrent des nombreuses difficultés administratives : En 2010, les créateurs franciliens sont plus nombreux à déclarer avoir rencontré des difficultés à la création (79 % contre 71 % en 2006). « Régler les formalités administratives » reste la difficulté à la création la plus fréquemment citée (39 % en 2010 contre 36 % en

2006). En effet, interrogés par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France en 2013, quatre créateurs d'entreprises sur dix déclarent éprouver le besoin d'être accompagnés pour le choix du statut juridique de leur entreprise, car depuis l'apparition du régime d'auto-entrepreneur le nombre de statuts proposés a augmenté.

4. Le nombre de salariés détachés inscrits dans les déclarations de prestations de services réalisées par les entreprises étrangères est de 212 641 en 2013, soit une croissance de 25%. Cela représente 43 000 salariés détachés de plus qu'en 2012. La répartition régionale des salariés détachés permet de mettre en évidence quatre « pôles de détachements », c'est-à-dire quatre zones à forte concentration de salariés détachés dont l'Ile de France, qui compte **21 087 salariés détachés dont plus de la moitié sont de nationalité polonaise, portugaise ou roumaine.**

Les enjeux

- Rapprocher le lieu du travail du lieu de résidence
 - Faire de la région le bouclier des TPE / PME
 - Redonner à chacun le goût d'entreprendre et de se former
-

Nos propositions

Rapprocher le lieu de travail du lieu de résidence

- 1.** Relier en fibre optique toutes les entreprises et tous les foyers d'Ile-de-France en 5 ans pour favoriser le télétravail à l'exemple de la ville d'Yerres qui est l'une des premières communes de France entièrement câblée.
 - 2.** Moduler le montant de la redevance pour la création de bureaux et de commerces selon le taux d'emploi de la commune concernée.
 - 3.** Développer des pôles d'emplois attractifs, notamment en grande Couronne (Orly, Evry, Saclay, Marne-la-Vallée, Melun, Pontoise, Provens,...) pour contrebalancer la surconcentration d'emplois, notamment à La Défense. En parallèle, soutenir l'activité des 3 pôles de compétitivité d'Ile-de-France à vocation mondiale, Evry (neurosciences), Saclay (systèmes informatiques complexes) et Paris (innovation financière) et
-

s'efforcer de multiplier les pôles de compétitivité, facteurs d'innovation et de croissance.

Faire de la région le bouclier des TPE / PME

4. Réserver les marchés publics de la Région, dans la mesure du possible, aux entreprises franciliennes – notamment les PME- qui n'emploient pas de travailleurs détachés.

5. Mettre en place un guichet unique destiné à aider les TPE/PME dans leurs démarches administratives en leur fournissant des appuis juridiques pour l'ensemble des questions liées à leurs activités (mise à disposition d'avocats fiscalistes, droit du travail).

6. Privilégier les circuits courts dans le domaine agricole (la vente directe du producteur au consommateur ou la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire) afin de faire baisser les prix pour les consommateurs tout en augmentant les marges des producteurs.

7. Préserver les commerces de proximité qui font vivre nos quartiers et nos territoires en se portant caution pour les prêts affectant la rénovation de leurs outils de production et en aidant les communes à préempter les locaux menacés de disparition, comme c'est le cas à Yerres.

8. Créer un fond de garantie pour la trésorerie des TPE / PME qui ont des projets porteurs nécessitant des financements.

9. Créer un fond régional doté de 20 M€ par an permettant de financer la création d'entreprises par des chercheurs universitaires.

10. Soutenir la création de crèches d'entreprise, notamment en mutualisant les besoins des entreprises situées sur un même site

11. Remettre à plat le R.S.I qui, par son coût et ses dysfonctionnements, met en péril l'activité et la survie de milliers de PME.

Redonner à chacun le goût d'entreprendre et de se former

12. Développer des pépinières, des hôtels d'entreprises et des espaces de bureaux partagés dans chaque agglomération pour les créateurs d'entreprises, à l'exemple de l'agglomération du Val d'Yerres.

13. identifier les métiers les plus susceptibles d'accueillir des apprentis et favoriser les interactions entre les interprofessions desdits métiers et les lycées, universités et grandes écoles.

14. Créer des activités liées au tourisme vert et patrimonial dans les villes de grande couronne afin de valoriser des patrimoines.

15. Simplifier l'embauche des apprentis par les entreprises : zéro paperasse pour les entreprises. Les contrats d'apprentissage seront centralisés par la région qui mettra des apprentis à disposition des entreprises.

16. Mener des actions conjointes avec l'Etat pour cibler des domaines à fort potentiel de création d'emploi (Energies renouvelables, chimie verte et biocarburants, logiciels et systèmes embarqués, réseaux électriques intelligents, services à la personne, accompagnement de personnes handicapées) dans des activités où la région Ile-de-France a des cartes à jouer sur le plan technologique et soutenir les entreprises investissant dans les domaines ciblés par la région.

6. Une région où il fait bon vivre

LE LOGEMENT : POUR UNE RÉGION À TAILLE HUMAINE

Le Constat

A. La densification et le bétonnage à outrance affectent la vie des Franciliens

1. Près de 1.900 ha de champs et de prés disparaissent chaque année en France, soit l'équivalent du département des Hauts-de-Seine tous les dix ans.

L'urbanisation annoncée autour des futures gares du Grand Paris Express est un motif de préoccupation. Les nombreux projets commerciaux constituent également une gabegie territoriale : EuropaCity et un golf dans le triangle de Gonesse dans le Val-d'Oise ; le centre d'entraînement du PSG dans la ferme de Poult dans les Yvelines (70 ha) ; l'aménagement en zone économique de l'ancienne base aérienne de Brétigny en Essonne (400 ha)...

Par ailleurs, la nature, dans la ville densifiée à l'extrême, est censée trouver sa place par le développement de murs végétalisés. Déjà, fleurissent d'innombrables projets d'architectes imaginant le Paris du futur couvert de végétation sur les murs et les toits.

Mais le coût moyen d'un mur végétalisé est de 700 euros/m² quand l'entretien, revient à 60 euros/m²/an en moyenne. A titre de comparaison, l'entretien d'un jardin de prestige coûte 15 euros par m²/an et seulement 1 euro/m²/an pour tout espace vert.

2. Quitter les zones denses où se multiplient les hauts immeubles permet de retrouver un cadre de vie à taille humaine et de redécouvrir la vie de quartier : lien avec son voisinage, présence de commerces de proximité...

Il faut préserver ce mode de vie qui va à l'encontre des politiques de densification promues par le SDRIF (1,5 million de nouveaux logements à l'horizon 2030). Ce document affirme : « Il s'agit d'accueillir l'essentiel de la croissance urbaine dans les territoires déjà constitués, notamment ceux bien desservis par les transports collectifs » confirmant au passage son intention de laisser la grande couronne à l'écart des politiques régionales.

3. Enfin, l'incurie des socialistes en matière de logement doit être dénoncée :

- Erreurs grossières de calcul : le SDRIF affirme que 70 000 logements par an seront construits soit, entre 2014 et 2030, 1,2 million et non 1,5 million comme le SDRIF l'affirme
- Approximations stupéfiantes : Jean-Paul Huchon parle de 38 000 logements construits en 2014, nombre contredit par l'INSEE qui nous apprend que 57 000 logements ont été commencés en 2014 (et 48 000 en 2013).

B. Les incivilités gâchent le quotidien des Franciliens et ne favorisent pas la rotation des logements. Ces tracasseries dissuadent les propriétaires de mettre leur bien en location et constituent un facteur non négligeable de la crise du logement

1. Nous souhaitons agir sur les 300 000 logements vacants que compte la région Ile-de-France. Ces biens ne sont pas mis en location, contribuant ainsi à la crise du logement francilien. Les squatteurs et locataires indéli-cats sont abusivement protégés par la loi.

La stupéfiante tolérance à l'égard des squatteurs en France est en annexe du programme.

2. En outre, il convient d'améliorer l'image du logement social qui pâtit des

craintes d'une société marquée par la crise. Cette «mauvaise réputation» se décline en plusieurs points noirs : insonorisation (69% d'opinions négatives), conditions d'attribution (59%), sécurité (61%), propreté (54%), qualité architecturale (53%), consommation d'énergie (48%).

C. Les prix exorbitants de l'immobilier francilien freinent l'accession des classes moyennes à la propriété

1. Six ménages sur dix sont propriétaires de leur résidence principale en France. Cette part n'a cessé de croître depuis les années 1980 jusqu'en 2010 et est stable ces dernières années. A l'inverse, le taux de Franciliens propriétaires de leur logement est passé de 50 à 47,6 %, soit 10 points de moins que la moyenne nationale.

2. Le logement, facteur de stabilité professionnelle et familiale, est devenu une source d'angoisse et de difficulté pour beaucoup. L'envolée du prix du foncier et des loyers couplée à une stagnation du pouvoir d'achat et à la précarité de l'emploi a fait du logement le budget le plus important des familles. Depuis 2000, l'indice des prix immobiliers a progressé de 114% à Paris et 75% en France. Sur la même période, le salaire moyen (35 100 €/an) a progressé de seulement 10% et l'inflation de 18%.

3. En 2014, seulement 1 250 logements sociaux ont été vendus à leur occupant par les bailleurs sociaux en Ile-de-France pour un parc de 1,250 millions de logements sociaux soit 10 fois moins que les objectifs de la loi Boutin. Pire pour la région, ce ratio de 0,1 % est inférieur au ratio national, déjà faible, de 0,5 %. En outre, la loi demeure très contraignante :

- Interdiction de vendre un logement construit depuis moins de 10 ans
- Impossible d'entamer le parc d'une commune qui, soumise à la loi Solidarité et renouvellement urbain, n'a pas encore atteint son quota de 25 % de logements sociaux

De plus, pour ces populations par définition modestes, l'accès au crédit est très difficile et la région a un rôle à jouer pour ouvrir le crédit aux classes les plus défavorisées.

Les enjeux

- Lutter contre des politiques de logement qui étouffent et saturent la Région
 - Lutter contre les incivilités
 - Favoriser l'accès à la propriété
-

Nos propositions

Lutter contre des politiques de logement qui étouffent et saturent la Région

- 1.** Préserver les espaces verts et instaurer une ceinture verte autour de la zone urbanisée de l'Ile-de-France en décourageant tout étalement urbain dans les zones naturelles. Les menaces sur le Parc Georges-Valbon de la Courneuve doivent notamment être levées. Cette politique permettra de soutenir les jeunes agriculteurs en limitant le bétonnage des terres agricoles et maraîchères.
- 2.** Cesser de concentrer toujours plus les activités économiques et la population française en Ile-de-France et mener une politique d'aménagement du territoire cohérente avec celle des régions voisines. Cette concentration oblige à densifier les habitations, ce qui déshumanise notre mode de vie et fait fuir les franciliens : en 2014, 190 000 Franciliens ont quitté l'Ile-de-France soit un solde migratoire négatif pour la région de 80 000 habitants.
- 3.** Stopper la construction de logements sociaux dans les communes en comptant plus de 35 % afin d'éviter des phénomènes de ghettoïsation.

Lutter avec fermeté contre les incivilités qui gâchent le quotidien

Logement

Remettre sur le marché des logements aujourd'hui vacants car de nombreux propriétaires hésitent à louer en raison des squats et d'une petite minorité de mauvais payeurs.

- 1.** Être beaucoup plus sévères avec les mauvais payeurs et les squats.
- 2.** Généraliser la caution solidaire pour les étudiants, garantissant au propriétaire la solvabilité de leur locataire.

Favoriser l'accession sociale à la propriété des Parisiens

- 3.** Atteindre un objectif de vente de d'1 % du patrimoine social locatif, soit 12 500 logements par an, au profit des locataires et revoir la loi afin notamment d'accélérer la mise en vente des logements vacants et obliger les bailleurs sociaux à définir des politiques de vente précise.

-
4. Généraliser les prêts à taux zéro pour l'accession sociale à la propriété.

Logements sociaux

Pour le logement social, expulser les fauteurs de troubles et mettre en place une charte de bonne conduite au travers de laquelle chaque nouveau locataire s'engagera à :

- Ne pas utiliser son logement ou les parties communes pour commettre des activités illicites.
- Préserver la tranquillité du voisinage.
- Ne pas dégrader le bâtiment.

Action de Nicolas Dupont Aignan à Yerres

Préserver l'environnement et limiter les constructions tout en ayant une politique dynamique en faveur du logement plus modeste, action plébiscitée par ses concitoyens. En moins de 10 ans, le nombre de logements vacants sur la ville a été divisé par 2 et une société de logement social communal a été créée. Elle dispose aujourd'hui d'un patrimoine de 400 logements et permet à la ville d'être maîtresse des décisions d'attribution de logements sociaux.

Notre ville, qui a réalisé 382 logements (soit 76,4% des objectifs fixés !) et a investi 8 millions d'euros d'argent municipal, hors aide de l'État, depuis 2002, est pointée du doigt par un gouvernement qui ne cesse de réduire les dotations aux communes et de fixer des objectifs inatteignables. Ces chiffres sont la preuve de sa bonne foi alors même qu'elle ne détient aucun terrain constructible et que le prix du foncier est élevé.

LES TERRITOIRES RURAUX : UN ABANDON INSUPPORTABLE

Le Constat

A. L'agriculture francilienne est insuffisamment soutenue

1 038 000 Franciliens, répartis sur 839 communes, vivent dans l'espace francilien à dominante rurale. Ces territoires regroupent ainsi 8,5 % des

ménages, soit 9,5 % de la population francilienne (contre 17 % de moyenne nationale). L'emploi agricole s'est effondré de 26 % entre 2000 et 2010 en Ile-de-France, contre 21 % au niveau national. Les petites exploitations sont particulièrement touchées. L'élevage francilien est déjà quasiment éradiqué : la région ne compte plus que 29.000 bovins, dont 6.000 vaches laitières. Ainsi le lait du Brie vient de Lorraine. Malgré la proximité de 12 millions d'habitants, le maraîchage s'effondre et on compte 180 maraîchers, contre 350 en 2000. On constate également des disparitions d'entreprises dans les domaines de l'horticulture ou de l'élevage herbivore.

B. Des territoires laissés pour compte

1. En janvier 2013, la loi Duflot a relevé l'objectif de construction de 20 à 25 % de logement social par commune de plus de 1500 habitants en Ile-de-France et introduit la possibilité de quintupler les pénalités. De nombreuses communes rurales ne disposent simplement pas de l'espace foncier pour construire ces logements et se retrouvent à la merci d'énormes sanctions financières.

2. Le décalage s'accroît entre une population qui s'inquiète ou refuse les évolutions en cours (délocalisation, modification des horaires d'un bureau de poste, fermeture de classe, de gendarmerie, de trésorerie, regroupement dans une offre multiservices, etc.) et le discours des services publics qui déclarent s'adapter aux nouvelles réalités des populations et de leurs usages.

3. Aujourd'hui, **98% des jeunes diplômés de médecine choisissent d'exercer en ville.** Souvent, en zone rurale, un médecin doit assumer la charge de 3000 patients, en moyenne. Ces vingt dernières années en zone rurale, la situation sanitaire s'est considérablement dégradée. De manière globale, la médecine générale est en crise. **De 54 000 praticiens aujourd'hui, on risque de chuter à 31 000 en 2025...**

Les enjeux

- Soutenir les agriculteurs franciliens
- Préserver le cadre de vie rural
- Maintenir les services publics indispensables dans les territoires ruraux

Les mesures

Soutenir les agriculteurs franciliens

1. Favoriser les agriculteurs franciliens en général et en particulier ceux qui se tournent vers l'agriculture biologique par la création et la promotion d'un label **unique** pour l'Île-de-France, qui permettrait d'identifier les producteurs qui s'engagent à cultiver le savoir-faire local et à protéger l'environnement régional. Ce label permettrait de :

- Donner une visibilité aux entreprises régionales agricoles et alimentaires franciliennes en permettant d'identifier leurs produits
- Permettre aux consommateurs franciliens, notamment les urbains éloignés des lieux de production, de trouver des produits de leur région, près de leur lieu de résidence ou de travail
- Toucher les 40 millions de touristes en visite chaque année
- Favoriser les produits à l'exportation.

2. Privilégier les circuits courts dans le domaine agricole (la vente directe du producteur au consommateur ou la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire) afin de faire baisser les prix pour les consommateurs tout en augmentant les marges des producteurs.

Préserver le cadre de vie rural

3. Préserver du bétonnage les terres agricoles, les espaces naturels et les forêts.

4. Préserver l'identité des petites villes et villages par la mise en œuvre d'un urbanisme durable fondé sur des « chartes qualité villages » visant notamment à conserver les commerces de proximité.

5. Adapter le pourcentage de logements sociaux aux besoins des territoires ruraux.

6. Créer un fond de sauvegarde du patrimoine rural, notamment pour rénover les églises. Les missions de fond s'articuleraient autour de quatre champs d'action : L'inventaire, La restauration des œuvres, la conservation préventive et la prévention des risques majeurs, la valorisation.

7. Bloquer tout nouveau projet de construction d'éoliennes industrielles qui enlaidissent les paysages ruraux et détruisent de nombreuses espèces d'oiseaux.

8. Faire pression sur l'Etat pour qu'il repousse les pétitions visant à interdire la chasse le dimanche.

9. Protéger et développer la petite faune sauvage (perdrix, faisans, lièvres) en réhabilitant notamment ses habitats (haies, zones humides...).

Maintenir les services publics indispensables dans les territoires ruraux

10. Développer les services publics itinérants dans les villages : Des agents (sécurité sociale, pôle emploi, postes...) se déplaceront 1/2 journée par semaine dans les mairies de certaines communes afin que d'assurer réellement la continuité des services publics sur le territoire.

11. Inciter les professionnels de santé à s'installer dans les zones en pénurie en finançant, en partenariat avec l'Etat, des maisons pluridisciplinaires de santé afin d'optimiser le temps médical et d'apporter une meilleure réponse pour la prise en charge des patients (parcours et continuité des soins, qualité de la prise en charge: développement de la prévention, éducation thérapeutique,...).

12. Développer les cabines de téléconsultations médicales dans les mairies des zones où la désertification médicale est la plus avancée.

L'ENVIRONNEMENT : MENER ENFIN UNE POLITIQUE AU SERVICE DES FRANCILIENS

Le Constat

A. Les riverains des aéroports franciliens vivent un cauchemar permanent

1. D'après AirParif, l'association de surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France, le seul trafic aérien de Roissy-CDG émet autant de pol-

luants que le périphérique parisien. Selon des chiffres du SDRIF, les deux aéroports parisiens sont responsables d'1/3 de la facture carbone des franciliens (44 millions de tonnes équivalent CO₂).

Ces rejets chimiques ont un effet négatif sur la santé. L'Institut de Veille Sanitaire (InVS) a démontré que le **risque d'apparition de l'asthme** chez l'enfant est majoré de 30% par rapport à ceux vivant dans un milieu sain.

2. Les riverains sont confrontés à des **nuisances sonores** allant de 50 à plus de 70 décibels or l'OMS précise que les troubles du sommeil apparaissent à partir de 45 décibels.

Cela a de **fortes répercussions** sur la santé des adultes comme sur celle des enfants : déficit du système auditif, perturbation du sommeil, hypertension, maladies cardiovasculaires, fatigue chronique, baisse des capacités de concentration.

En outre, la moitié des communes fortement concernées par le bruit des avions ont un profil social modeste, contre 15 % des communes à profil social favorisé. A l'inégalité sociale s'ajoute donc l'inégalité environnementale.

B. Par idéologie, la région a pris un retard considérable en matière de gestion des déchets

1. Les déchets à la source doivent être recyclés, triés et les filières de réemploi organisées. Mais que faire des déchets non conformes au cahier des charges du centre de tri ? La politique des socialistes et des écologistes a abouti à la pire des solutions : la mise en décharge.

Les décharges constituent une aberration écologique et économique ainsi qu'une rente pour certaines sociétés qui construisent un monopole juteux. Voilà pourquoi **les refus de tri doivent être valorisés.**

Actuellement, c'est en Seine-et-Marne qu'est déversée la grande majorité (80%) des déchets de la région parisienne. Ce choix stratégique fut décidé il y a environ 10 ans, car les terres de Seine-et-Marne sont immenses et bon marché. Mais certains sites sont devenus tellement vastes qu'ils approchent des habitations. L'école maternelle de Fresnes-sur-Marne n'est plus qu'à 300 mètres de la plus grande décharge de Seine-et-Marne.

2. La méthanisation permet de traiter les déchets organiques – effluents – en captant le méthane qu'ils rejettent pour le transformer en biogaz qui peut ensuite être transformé en électricité. Elle ne représente que 14 %

de la gestion des déchets en France et demeure embryonnaire en Ile-de-France car la région a multiplié les revers à l'heure de se tourner vers ce procédé mécano-biologique : le fiasco du projet de méthaniseur de Romainville illustre l'incurie des pouvoirs qui ont autorisé la construction de l'usine dans une zone urbaine dense au mépris le plus élémentaire du confort des riverains. La méthanisation est une solution d'avenir mais il est évident qu'il faut bâtir des installations dans les zones rurales.

C. Les efforts dans les énergies renouvelables ne sont pas suffisamment dirigés vers les franciliens

1. 360 000 franciliens sont en situation de précarité énergétique*. Deux défauts majeurs affectent la qualité des logements en Ile-de-France : l'humidité et les infiltrations d'eau. **En 2013, un quart des résidences principales ont des problèmes d'humidité et 6,6 % des infiltrations d'eau contre respectivement 21,0 % et 4,8 % en 2006.** Les autres défauts les plus fréquents sont la mauvaise qualité des installations électriques et de chauffage, l'insuffisance des installations de chauffage ou encore les problèmes d'évacuation d'eau. Par ailleurs, les factures de chauffage selon l'isolation du logement peuvent varier de 1 à 10.

* **La précarité énergétique** est la difficulté à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat.

2. 2,3 millions de Franciliens sont exposés à des niveaux de pollution qui ne respectent pas la réglementation, a indiqué, mardi 19 mai, Airparif dans son bilan annuel. Les plus concernés par cette pollution, notamment aux particules et au dioxyde d'azote, sont les habitants de Paris, des départements de la petite couronne et des zones urbaines de la grande couronne ainsi que ceux qui habitent près de grands axes de circulation. Par ailleurs, L'air des transports souterrains est beaucoup plus riche en particules fines que l'air extérieur. Alors que leur concentration est de 52 µg/m³ en moyenne à l'air libre à proximité du trafic routier, elle est de 202 µg/m³ dans les enceintes souterraines. Ce sont les quais qui sont les plus exposés, davantage que l'air intérieur des rames. Au maximum, ces concentrations peuvent atteindre 1284 µg/m³ à la station Auber, sur le RER A, contre 268 µg/m³ à l'extérieur.

3. Engagée en 2013, la transition énergétique dans le réseau de bus d'île de France s'accomplit avec une lenteur scandaleuse. Il a fallu at-

tendre octobre 2015 pour qu'une nouvelle convention de financement portant sur la période 2016-2017, votée par le conseil d'administration du Syndicat des Transports d'île de France (STIF), prévoit un budget de 198 millions d'euros pour l'acquisition de 467 nouveaux bus propres sur un parc de 9 000 bus. **La majorité actuelle se révèle incapable d'avoir la moindre vision prospective sur l'écologie.**

Par ailleurs, seulement 10 600 voitures électriques ont été vendues en 2014 soit 0,59 % du parc automobile. Le marché bute toujours sur le même obstacle : la voiture électrique une très faible autonomie et impose un temps de recharge très long. La région a attendu février 2014 pour se lancer dans l'équipement de bornes électriques. Comment justifier ce retard perpétuel dans les décisions en faveur dans la vie quotidienne des franciliens ?

4. La région ne met en œuvre aucune politique de prévention pour lutter contre les abandons d'animaux domestiques en Ile-de-France. Les refuges sont trop peu nombreux et guère accompagnés. Parmi toutes les subventions qu'elle distribue généreusement, aucune n'est destinée à la SPA, 30 millions d'amis ou d'autres associations de protection des animaux domestiques.

Face à une société individualiste, des animaux innocents sont traités comme des objets, le scandale de l'abattoir d'Alès l'a cruellement rappelé.

Les enjeux

- Lutter contre les nuisances aériennes
 - Réorienter la politique régionale de gestion des déchets
 - Associer transition énergétique et confort des Franciliens
 - Faire de l'Ile-de-France une région modèle pour la dignité des animaux
-

Nos propositions

Lutter contre les nuisances aériennes

1. Limiter les avions les plus bruyants et les plus polluants du ciel francilien par l'augmentation de la taxe passager, à l'instar de Londres-Heathrow (premier hub européen) qui envisage, en janvier 2016, d'augmenter cette taxe sur les avions les plus bruyants et les plus polluants. Cette taxe serait baissée pour les avions les plus vertueux ce qui encouragerait les compagnies aériennes à investir dans des avions modernes.

2. Faire respecter strictement le couvre-feu au-dessus d'Orly (entre 23h30 et 6h) d'une part et l'étendre de 23h à 6h30 d'autre part : sur les 685 mouvements quotidiens à Orly, seuls 6 en moyenne passent entre 6 heures et 6h30 puis entre 23 heures et 23h30. Déplacer ces vols permettrait aux 320000 riverains soumis aux nuisances d'Orly de bénéficier d'une heure de sommeil supplémentaire.

3. Etablir un couvre-feu au-dessus de Roissy-CDG (sauf vols sanitaires et urgences) afin de faire cesser le cauchemar vécu par des centaines de milliers de riverains. 1^{er} aéroport européen pour les vols nocturnes, Roissy-CDG concentre à lui seul 60 000 vols nocturnes par an soit 163 vols par nuit.

4. Construire le 3ème aéroport international, multimodal, hors de l'Île-de-France, pour désengorger les structures aéroportuaires franciliennes, absorber les limitations de trafic à Orly et Roissy-CDG, améliorer la qualité de vie des riverains, et développer les capacités aéroportuaires françaises.

5. Maintenir le plafond de vols à 200 000 à Orly et le limiter à 500 000 à Roissy (228 000 à Orly et 465 000 à Roissy-CDG en 2014) dans un contexte où, selon l'organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne, le nombre de vols dans le monde devrait augmenter de 50 % d'ici 2035.

6. Aider les communes à installer l'outil Vitrail qui donne une représentation du trafic aérien en Île-de-France et des mesures de bruit associées en quasi temps réel. Ce logiciel, installé à Yerres, permettrait aux collectivités locales de faire respecter les couloirs aériens.

Réorienter la politique régionale de gestion des déchets

7. Interdire la mise en décharge des Ordures ménagères au 1^{er} janvier 2018 et réorienter les déchets issus du refus de tri. Cette mesure permettrait de mobiliser les énergies pour optimiser la valorisation ou créer les équipements nécessaires : incinérateurs, méthaniseurs, composteurs...

8. Investir dans la valorisation énergétique des déchets :

- Construire 4 méthaniseurs autour de Paris, disséminés dans la campagne, qui fonctionneraient en réseau et seraient alimentés par des véhicules propres.

-
- Créer un réseau de chaufferies alimentées par les combustibles solides de récupération.
 - Augmenter les performances des incinérateurs en valorisant davantage les métaux des mâchefers et les mâchefers.

9. Fusionner les syndicats de collecte et de traitements afin de limiter les frais de gestion générés par 80 syndicats de collecte et 32 de traitement. Cette fusion permettrait d'harmoniser les consignes de tri et d'éviter les fours d'incinérateur vides alors que les déchets des communes voisines vont en stockage.

Associer transition énergétique et confort des franciliens

10. Appliquer toutes les recommandations de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES) qui a émis un rapport en septembre 2015 sur la pollution chimique de l'air dans les transports ferroviaires souterrains : les tunnels des métros et RER sont plus pollués que l'air en surface (améliorer les schémas de ventilation des stations et des tunnels, réduire les phénomènes de friction par l'optimisation du matériel roulant...) et installer en parallèle des assainisseurs d'air.

11. Accélérer le remplacement des bus à diesel par des bus propres (Electricité, Biogaz), à raison de 700 unités changées chaque année.

12. Donner au conseil régional le pouvoir de décider de la mise en place la circulation alternée afin d'éviter que les poumons des franciliens ne soient otages de considérations politiciennes nationales.

13. Lancer de vastes plans d'équipement d'isolations phonique et thermique afin de protéger les locataires du bruit d'une part et de faire baisser leur facture de chauffage d'autre part et aider les franciliens à financer des équipements moins consommateurs d'énergie (en particulier remplacer les chaudières).

14. Créer un guichet régional sur la fiscalité verte afin d'orienter les franciliens perdus dans le maquis des subventions ou des allègements fiscaux.

15. Accélérer la mise en place de bornes de recharge rapide et établir un objectif de deux bornes de recharge pour une station-service à la fin de la mandature régionale, soit 2 300 bornes rechargeables.

Faire de l'Île-de-France une région modèle pour la dignité des animaux

16. Créer dans l'ensemble des parcs publics régionaux des espaces réservés aux chiens et aux chats afin de permettre à ces animaux de gambader en liberté.

17. Imposer aux abattoirs des cahiers des charges draconiens et multiplier les inspections surprises (12 par an et par abattoir) afin d'éradiquer la maltraitance animale dans les chaînes de production. Supprimer en outre les subventions aux activités contraires à la dignité animale.

18. Accompagner le développement de la profession de pet-sitter qui se développe actuellement sans réels garde-fous juridiques :

- Mettre en place des formations régionales en collaboration avec les associations de protection des animaux, sanctionnées par des diplômes. L'enjeu est de permettre aux vacanciers ne pouvant pas emmener leurs animaux de les laisser à d'autres particuliers sans crainte.
- Faire pression pour obtenir des allègements de charge en vue de créer une véritable profession.

19. Soutenir, accompagner et mieux répartir les refuges qui sont débordés à cause du nombre d'animaux qu'ils reçoivent et du peu de moyens dont ils disposent.

20. Supprimer les subventions aux activités contraires à la dignité animale.

21. Renforcer considérablement les campagnes de prévention et de sanctions d'abandon des animaux, surtout l'été.

22. Créer des centres d'accueils pour les animaux âgés (chevaux, poneys...).

Action de Nicolas Dupont Aignan à Yerres

Sa politique en faveur de l'environnement est saluée notamment par le 1^{er} prix de la 3^e édition de l'International Pontos Environnement Award remis à Francfort en mars 2009 sur le retraitement des eaux sales de la piscine qui servent au balayage des rues de la ville. En outre, il a reçu le ruban d'honneur de la fondation 30 millions d'amis.

Notre différence : **Zéro augmentation d'impôts** **pour les Franciliens !**

Nous promettons moins mais nous tiendrons plus. Repenser le Grand Paris en un projet moins coûteux et plus utile permettra cette maîtrise de la fiscalité.

Ceux qui multiplient les promesses, donc des dépenses supplémentaires, vont nécessairement augmenter vos impôts.

Constat

En 2015, la région sera déficitaire de plus de 800 M€ et sa dette sera de 5.5 Mds d'euros (contre moins de 2 Mds en 2004). En cause ? Une gestion lamentable de l'argent des contribuables et des gaspillages indécents à tous les niveaux alors que tant de Français doivent se serrer la ceinture.

Les dépenses de fonctionnement ont fortement augmentées, les subventions ubuesques se sont multipliées et l'exécutif de la région multiplie les déplacements inutiles à l'étranger tout autant que le nombre de ses collaborateurs. La Région doit-elle dépenser 140 000€ pour un plan climat à Dakar ? 180 000€ pour offrir un lieu de détente à la population d'Antananarivo ? 40 000€ pour la filière de l'olive palestinienne ? Monsieur Huchon a-t-il vraiment besoin de s'entourer de plus de 30 collaborateurs personnels ?

Les enjeux

- Zéro hausse de la fiscalité régionale
 - Remettre à plat toutes les dépenses de la région et faire la chasse aux gaspillages
-

Zéro hausse de la fiscalité régionale

- 1.** Garantir qu'aucune nouvelle taxe ou impôt ne sera mis en place en Ile-de-France
-

Remettre à plat toutes les dépenses de la région et faire la chasse aux gaspillages

- 2.** Supprimer les subventions abusives aux associations et aux projets qui n'ont pas de lien direct avec l'Ile-de-France.
- 3.** Réduire le train de vie luxueux de l'exécutif régional en économisant 30 millions d'euros par an sur les frais des services de l'administration générale.
- 4.** Limiter drastiquement le nombre de collaborateurs personnels de l'exécutif régional.
- 5.** Rémunérer les élus qu'en fonction du travail réellement effectué.

Le PS, les Verts et Les Républicains accumulent les engagements et promettent toujours plus de dépenses. Ils nous parlent du Grand Paris qui devrait coûter près de 30 milliards d'Euros et oublient de nous dire que cette somme s'ajoute à 20 milliards d'autres investissements prévus dans les transports. Sur les vingt prochaines années c'est l'équivalent de dix fois le budget annuel de la région que l'on nous promet pour l'investissement dans les transports; près de 5 000 Euros par francilien.

Cet argent, notre région ne l'a pas. En partie parce qu'il a été dilapidé au cours de décennies de gestion dispendieuse mêlant mauvais choix et gaspillages. Ainsi, notre région consacre plus de cinq millions d'euros par an pour l'action internationale quand des centaines de communes d'Ile de France ne reçoivent rien de la région. Elle consacre aussi seize millions par an pour financer le cinéma et le festival de Cannes.

Face aux promesses de dépenses pharaoniques, nous proposons de repenser le Grand Paris pour en faire un projet moins couteux et plus utile. Nous proposons aussi d'en finir avec les gaspillages. Ces économies nous permettraient de maintenir la fiscalité à niveau constant au cours de la mandature. Avec nous, il n'y aura aucune augmentation d'impôt; nous n'en avons tout simplement pas besoin pour financer nos mesures.

Nous avons ainsi choisi de ne pas multiplier les promesses parce que nous savions que c'était ainsi que nous serions en mesure de tenir nos engagements.



Retrouvez nos candidats, l'actualité de la campagne
et toutes nos propositions sur www.nda2015.fr